

Conseil municipal du 12 novembre 2012

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Alain COQUET, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS : Agnès MOUSSÉ, Ingrid MEUNIER

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christine CHARRET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

 le compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2012

Avis sur la réglementation des boisements suite à enquête publique

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de zonage et de réglementation de boisement qui a été validé par la Commission Communale d'Aménagement Foncier lors de sa séance du 25 juin 2012 puis a fait l'objet d'une enquête publique entre le 18 septembre au 19 octobre 2012.

Approbation du nouveau périmètre du site Natura 2000

Le conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet d'extension du périmètre du Site Natura 2000 d'après les cartes jointes au courrier de Madame la Préfète, conformément à l'article L414-1 du Code de l'environnement.

Voirie 2012

Les travaux de réfection du chemin du Bost, prévus en 2013, vont pouvoir débuter cette année du fait d'un reliquat sur l'enveloppe voirie intercommunale.

Des travaux d'entretien des voies communales et de curage de fossés sont en cours de réalisation.

Subventions aux associations hors communes et canton

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de :

- 100 € à l'association « Docteur Clown »
- 100 € à l'association « Les restaurants du cœur »

Le conseil municipal ne donne pas suite à une demande de subvention de l'école primaire privée Sacré Cœur de Saint Just en Chevalet (6 enfants de Champoly y sont scolarisés) et ne donnera pas suite à une demande qui pourrait être émise par l'école primaire privée Saint Charles de Noirétable.

Tarifs concessions cimetièrè

Concessions cinquantennaires : 70.00 € le m²

Concessions trentennaires : 50.00 € le m²

Concessions temporaires de 15 ans : 30.00 € le m²

Tarifs locations salle des Fêtes

Tarifs de locations	Particuliers de CHAMPOLY		Associations de CHAMPOLY				Particuliers et Associations extérieurs à CHAMPOLY	
			Réunion A.G	Pratique d'activités	Manifestations lucratives			
	Avec cuisine	Sans cuisine	Sans cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine
Apéritifs, cocktail, réunion A.G. Pratique d'activité Cleps prises et rendues le même jour 10 h . 18 h	90 "	50 "	Gratuit	/	/	/	140 "	80 "
Une Journée Cleps prises à 10 h et rendues avant 9 h le lendemain	150 "	110 "	Gratuit	Gratuit	80 "	50 "	220 "	160 "
2 jours Cleps prises à 10 h et rendues avant 9 h le surlendemain	190 "	150 "	/	/	100 "	70 "	270 "	210 "
3 jours Cleps prises à 10 h et rendues avant 9 h le 4 ^{ème} jour	220 "	180 "	/	/	110 "	80 "	310 "	250 "

Motion pour le maintien de la banque de France à Roanne

En septembre 2012, la Banque de France a présenté son projet « Construisons la Banque de France de 2020 » qui prévoit notamment la fermeture de l'antenne de Roanne.

Madame Laure DEROCHE, Maire de Roanne propose que toutes les communes de l'arrondissement de Roanne adoptent une motion pour le maintien de l'antenne de Roanne.

Le conseil municipal de Champoly adopte la motion et s'oppose au projet de fermeture de l'antenne de Roanne

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de Vincent BOURGANEL relatif à l'état et à l'entretien du chemin de La Grôle.
Monsieur le Maire présente un devis pour la réfection.
Le conseil municipal décide de ne pas donner suite dans l'immédiat. Les travaux pourront être programmés dans les prochaines années.

- ✚ Suite à une demande du comité des fêtes et au souhait de M. et Mme WROBEL, propriétaires du gîte de la Planche, le chemin rural AEL / La Planche pourrait être rouvert aux piétons. Le débroussaillage serait réalisé par « l'équipe verte » de la communauté de communes.
Le conseil municipal émet un avis favorable.

- ✚ Monsieur le Maire propose que la commune s'investisse dans l'organisation de la fête patronale. Des propositions seront faites au comité des fêtes.

- ✚ Monsieur le Maire présente des projets concernant l'ex bâtiment COOP
 - Une demande pour la création d'une boutique, décoration, arts de la table, brocante est retenue

Monsieur le Maire fera réaliser des devis pour les travaux de réhabilitation des locaux.

- ✚ Monsieur le Maire présente le bilan des consommations et des dépenses énergétiques établi par le SIEL

- ✚ Monsieur le Maire informe que l'entreprise Charrière va réaliser les travaux de réfection de l'accotement entrée ouest du bourg

- ✚ Le contrat de Patricia PEND sera renouvelé à temps partiel jusqu'en juillet 2013

- ✚ Les cyclos de Saint Just en Chevalet organisent une épreuve cycliste à l'occasion du Téléthon le 1^{er} décembre. Ils feront étape à Champoly vers 10 h 45. La municipalité offrira une boisson chaude à la salle de la mairie.

- ✚ Monsieur le Maire fait part ;
 - des remerciements de la Vadrouille de France pour l'accueil qui leur a été fait lors de leur passage sur la commune en août en camping-car
 - des remerciements de l'association « Les Sourires d'Urfé » pour l'attribution d'une subvention
 - de l'invitation à la Sainte Barbe du Centre de Secours de Saint Just en Chevalet samedi 1^{er} décembre à 11 h 30 à la caserne
 - de l'invitation à la Sainte Barbe du Centre de Secours de Saint Martin la Sauveté samedi 8 décembre à 18 h 30 à la caserne

Séance levée à 22 h 30

Le Maire
Daniel PEROTTI